ANNIVERSAIRE ■ Déjà 15 ans pour la MJD

Lundi, la Maison de justice et du droit (MJD) a fêté son quinzième anniversaire. La MJD a été installée à Orléans- La Source sous le mandat de maire de Jean-Pierre Sueur, aujourd'hui sénateur PS : « Je l'avais demandé à Élisabeth Guigou, ministre de la Justice de l'époque. Si la justice doit être indépendante, nos concitoyens sont souvent perdus devant ses arcanes. Ce lieu de proximité permet d'informer et d'aiguiller tous les citoyens et surtout les victimes. » Sylvie Mottes, présidente du tribunal de grande instance d'Orléans, a insisté, hier, sur la présence de la MJD dans ce quartier dit sensible : « Le palais de justice en centre-ville est éloigné de ce quartier. La présence de la MJD est importante. Le conseil départemental de l'accès au droit doit se déployer sur le Loiret pour atteindre les autres zones sensibles urbaines et rurales ». Pour Alexandrine Leclerc, vice-présidente au conseil départemental en charge de l'enfance, de la famille, des personnes âgées et du handicap, « cela permet aux concitoyens d'avoir un autre regard sur la loi et les droits avec une justice plus proche. » ■

DISCOURS. Les officiels et élus ont rappelé l'importance de la présence de la MJD à Orléans La Source.

.

Phoca PDF